



Paris, le 20 avril 2023

Rémunération des mandataires sociaux

Publiée en application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise
AFEP-MEDEF

Le Conseil d'administration a maintenu la rémunération de Ian Meakins a un montant fixe de 300.000 euros par an, en conformité avec la politique de rémunération pour 2023 approuvée par les actionnaires lors de l'Assemblée générale du 20 avril 2023 (cinquième résolution).

Il est précisé que la politique de rémunération des administrateurs telle qu'approuvée par l'Assemblée générale du 20 avril 2023 (sixième résolution) s'applique à Agnès Touraine, nouvellement nommée Vice-Présidente du Conseil d'administration et Administratrice indépendante référente.

Dans le cadre de l'attribution d'actions de performance aux salariés et dirigeants du Groupe Rexel, conformément aux conditions d'attribution et de performance décrites dans la vingt-deuxième résolution approuvée par l'Assemblée générale du 21 avril 2022, le Conseil d'administration du 20 avril 2023 a décidé d'attribuer 106 000 actions à Guillaume Texier, Directeur Général. Ces actions de performance sont attribuées sous condition de présence et assujetties à 100% à des conditions de performance sur une durée de 3 ans.